

### Hotel LeBlanc

Riethibouetou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Grand et spacieux écuries

### Abbe Hébert

Écouteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent  
Écouteur pour la ville de Shédiac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada.

SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention.  
A présentement une couple de chevaux à vendre.

### Merveilleuse Decouverte L'Elixir Indien

pour le  
Rhumatisme

Remède Puissant pour la guérison du RHUMATISME et du LUMBAGO : deux terribles maladies qui ont dévoré les meilleurs médecins pendant des siècles.

Ce remède est aussi indispensable pour la NEURALGIE, les MAUX de GORGE, les ENTORSES, ENFLURES, ERYSIPELES, le SCORBUT, l'EXIMA et toutes les maladies de la peau.

Le MAL de DENTS guérit en QUATRE MINUTES.

En vente partout.

Prix 35cts la bouteille.

Par la poste 50 cts.

H. J. BOURGEOIS & Cie,

Dépt. C., Moncton, N. B.

Seuls agents pour le Canada.

### Pompes Funèbres

James Muiridge, Shédiac, N. B.  
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈRES.

Honneur d'annoncer qu'il met à disposition un joli corbillard traîné par deux chevaux ainsi qu'une grande variété de bieres, etc., de toute dimension et de tout modèle. Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chers avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS. 25nov02 ac

### Patates de plante

Nous avons en mains une certaine quantité de

### bonnes patates de plante

que nous vendrons des prix raisonnables, ou nous les donnerons aux habitants et nous prendrons des patates en retour à l'autonne.

Compagnie O. M. Melanson, Limitée.  
Shédiac, 16 avril 1912-ac.

### A vendre à bas prix

Un lot d'atrapes à homard, y compris deux ancres de 100lbs chacune, 2000 atropes goudronnées de 2 ans, 11 roueaux de câble goudronné, d'un an au plus, un bon bateau de 21 pieds de quille.

S'adresser à GILBERT D. MAILLET, St. Thomas, Kent.  
12 fév. 1913-ac.

### Timbres poste

Gratuit 50 timbres différents à tous les collectionneurs qui demanderont mes listes d'offre j'achète les timbres canadiens, soumettez un échantillon de ce que vous avez avec la quantité de chaque sorte.

M. BEDARD,  
156 St. André  
Montréal

### Sa Grandeur Mgr Begin cardinal

Rome, 27 avril.—Le pape a décidé de tenir un consistoire le 25 mai prochain. Plusieurs cardinaux seront créés.

Mgr Louis-Nazaire Bégin naquit à Lévis, le 10 janvier 1840, du mariage de Chas. Bégin, cultivateur, et de Luce Paradis. Il fit ses études à l'école Modèle de Lévis, au collège de St-Michel de Bellechasse, au petit Séminaire de Québec et à l'Université Laval.

En 1862, il recevait les grades de Bachelier-es Arts et remportait le premier prix du Prince de Galles qui ait jamais été décerné au Canada. Il commença ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Vers ce temps-là les autorités du séminaire avaient décidé de fonder une faculté de théologie à l'Université Laval; leur désir était d'envoyer tous leurs sujets étudier les sciences sacrées à Rome. On proposa donc que l'abbé Bégin, choisi comme professeur à la Faculté naissante, aille à Rome compléter ses études théologiques.

L'abbé Bégin quitta Québec en septembre 1863 et fut absent jusqu'en juillet 1868.

Il suivit les cours de l'Université Grégorienne du collège Romain et étudia la théologie dogmatique et morale, les Écritures Saintes, l'histoire de l'Eglise, le droit canonique, l'éloquence sacrée et la langue hébraïque. Il reçut tous les ordres à Rome et fut ordonné prêtre à la basilique Majeure de Laran, le 10 juin 1865, par son éminent le cardinal vicaire Patrizi.

L'année suivante, il obtenait le degré de docteur en théologie. Il obtint ensuite la permission de rester à Rome pour y étudier les langues asiatiques. Il donna à cette étude une année de son travail. Après la célébration, à Rome, du centenaire de la mort de Saint-Pierre et de la canonisation des Saints en 1867, il se rendit à Innsbruck, Tyrol autrichien.

Pendant ses vacances des années précédentes, il avait visité l'Italie, la Savoie, la Suisse, la Prusse, la Belgique et surtout la France; mais dans l'été de 1867 il s'adonna à l'étude de l'allemand. Au mois de septembre de la même année, il partit pour la Palestine, avant de se mettre parfaitement au courant de certains faits de la Bible et de l'histoire. Il passa plus de cinq mois à visiter l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, les deux Turquies, les Iles de Tenedos, Lesbos, Rhodes et Chypre, la Phénicie, la Palestine, l'Égypte et la Sicile. De retour à Innsbruck, il continua ses études à l'Université Catholique sous les célèbres professeurs Wenzig, Jungmann, Hurler, Gobler et Nilles.

L'abbé Bégin quitta le Tyrol le 2 juillet 1868 et revint à Québec en passant par la France et l'Angleterre.

En 1884, l'abbé Bégin accompagna à Rome l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, qui se rendait dans la ville Eternelle défendre les droits de l'Université Laval et demander au Saint-Siège la division du diocèse de Trois-Rivières. A son retour, il fut choisi par le Comité catholique de l'Instruction Publique comme principal de l'École Normale et fut nommé à cette position par le lieutenant-gouverneur-en-conseil le 22 janvier 1885.

Il fut principal de l'École Normale jusqu'au 1er octobre 1888, alors qu'il fut nommé évêque de Chicoutimi. Il fut sacré dans la basilique de Québec par son Eminence le Cardinal Taschereau, assisté de NN. SS. les évêques Laflèche et Langevin.

Pendant son séjour à Chicoutimi, Mgr Bégin fit parachever la cathédrale. Le 22 décembre 1891 il fut nommé coadjuteur du cardinal Taschereau, avec le titre d'archevêque de Cyrène.

En 1898, il succédait au cardinal Taschereau comme archevêque de Québec.

Mgr Bégin, comme archevêque de Québec, s'est fait noter par sa grande sagesse, sa largeur d'esprit, son exquise douceur, sa profonde humilité et sa science achevée des hommes et des coeurs. On ne lui compte pas un seul ennemi dans tout son diocèse, et il est regardé comme un oracle par ses collaborateurs. Son éloquence simple et académique lui a valu de grands succès oratoires. On cite ses mandements comme des modèles du genre.

C'est sous les auspices de l'archevêque de Québec que se sont tenues les séances du concile plénier de Québec de 1908.

Il est aussi le fondateur de l'"Action Sociale", le grand journal catholique de Québec.

### Tout le public est intéressé

Le gouvernement provincial ne sera pas tenu responsable des frais encourus pour éteindre tous les feux de forêt. La loi des feux de forêts décerne l'appel au secours pour l'extinction des feux sur les terrains appartenant aux particuliers, et la province ne reconnaîtra aucune réclamation de ce genre à moins qu'elle n'ait été autorisée par le ministre ou ses députés. On attire spécialement l'attention du public sur les articles 14 et 19 de la loi des feux de forêt, lesquels décrètent ce qui suit :

Art. 14.—"Lorsque toute forêt, terre à bois ou stérile prend feu, il sera du devoir des commissaires de Grands Chemins, des conseillers municipaux, et des constables de la localité où le feu s'est déclaré, et de chacun d'eux, dès qu'il s'aperçoit du feu, d'ordonner à autant d'hommes du voisinage qu'ils le jugeront nécessaire de se rendre au dit feu et aider à en arrêter le progrès, et toute personne ainsi désignée refusant ou négligeant de donner tel ordre, et toute personne ainsi commandée refusant de se rendre au commandement, sera passible d'une amende de pas moins de cinq dollars et de pas plus de vingt dollars."

Art. 19.—"Il est du devoir de tout agent des terres de la Couronne, commissaire des octrois gratuits, commissaire de l'acte des travaux, député mesurateur des terres de la Couronne, mesureur de bois de tonne et officier des pêcheries, de mettre en vigueur les dispositions de ce Chapitre qui sont sujettes à condamnation sommaire, et en tout tel cas venant à la connaissance de toute personne ci-haut désignée, de poursuivre toute personne coupable d'infraction de toute disposition et exigence d'icelui."

A. E. O'LEARY,

Garde-feu en chef et inspecteur provincial du feu pour la Commission des Chemins de fer.

### EMPECHER LES INCENDIES DE FORETS.

"Une once d'empêchement vaut bien une livre de remède." La protection d'une forêt contre le feu est un des meilleurs exemples qu'il soit possible de trouver de la vérité du vieux proverbe; car souvent quelques minutes passées à éteindre complètement un feu de camp ou un quart d'heure passé à éteindre l'incendie qui ne fait que commencer dans les broussailles, peut épargner la perte en bois d'une valeur de millions de piastres. C'est là la raison principale du système de patrouille que depuis des années s'est mise à l'opération dans les forêts d'Ontario et de Québec: ce qu'on veut faire c'est découvrir le feu à sa naissance même et l'éteindre avant qu'il ait le temps d'atteindre des proportions plus considérables.

Le dommage que les petits feux peuvent faire dans les forêts n'est pas toujours réalisé. Les "feux de surface" qui brûlent les feuilles mortes et les autres débris, de la forêt, les "feux de terrain" qui dévorent le sol lui-même, font des brûlures aux racines et aux bases des arbres, et ces blessures ainsi causées laissent entrer les parasites végétaux et les insectes.

On trouve dans quelques parties de la réserve de Riding Mountain, dans le Manitoba, que des

peupliers qui forment une portion très grande de la réserve de bois, trois sur quatre seront atteints par la vermoulure dans la portion de l'arbre qui se trouve le plus proche de la souche—condition qui est due au fait déjà cité, que cette réserve a été à plusieurs reprises ravagée par le feu dans les années passées.

Les incendies qui dévorent la forêt entière sont, naturellement, ceux qui sont le plus à craindre. L'on peut s'en faire évidence dans les milles successives des districts boisés du Canada, où des troncs d'arbres noircis par le feu sont tout ce qui est laissé de ce qui était autrefois une forêt touffue et verdoyante. De temps en temps arrivent des désastres plus sérieux encore, comme l'était celui de Miramichi, dans le Nouveau-Brunswick au mois d'octobre, 1825, alors que le feu a détruit des propriétés de la valeur de 250,000 livres sterling et que 160 vies ont été perdues.

### Steamer en feu

Boston, 6.—Le mystère qui enveloppait l'incendie d'un navire inconnu, sur l'Atlantique, à l'ouest de l'île de Sable, a été éclairci par un message du steamer Franconia qui rapporte que le navire de fret Columbian est en feu et que 13 membres de son équipage ont été recueillis d'une petite embarcation. Le message ajoute que les survivants avaient avec eux le corps du chef du service Matthews qui a péri dans l'embarcation, et qu'une autre chaloupe portant 19 hommes y compris le premier et le second officier, est disparue. On ne sait si c'est là tout l'équipage. D'après les estimations, les officiers des lignes Leyland et Phoenix, l'équipage est de 45 à 50 hommes alors que le message ne parle que de 33 dont 20 auraient péri. On croit qu'il y avait une troisième embarcation commandée par le capitaine McDonald, du Columbian.

Les survivants étaient si exténués qu'on ne put leur faire raconter ce qui s'est passé. Les officiers croient aussi que c'est là la raison pour laquelle il n'est aucunement fait mention dans les messages du capitaine McDonald.

Après avoir porté secours aux rescapés, le Franconia fit des recherches vaines jusqu'à la tombée de la nuit pour retrouver le reste de l'équipage. Avant de continuer sa route, le capitaine informa le Manhattan et le Havferd de la disparition des embarcations et les deux navires répondirent qu'ils changeraient leur course pour se diriger vers l'endroit indiqué. Le capitaine du Franconia croit qu'il arrivera à Boston mercredi dans la nuit.

### LE MESSAGE DU "FRANCONIA"

L'agence américaine de la ligne Cunard a reçu du "Franconia" le message suivant :

"Avons recueilli treize survivants et le chef du service Matthews, qui est mort, du steamer "Columbian" d'Anvers. L'équipage est exténué ayant passé 40 heures dans l'embarcation. Le "Columbian" a pris feu dimanche soir et presque aussitôt une série d'explosions suivit qui détruisit entr'autres l'appareil de télégraphie sans fil. Une autre embarcation portant le premier et le second officiers et dix-sept hommes, est à la dérive. Le "Franconia" fait d'actives recherches pour la retracer."

Le "Columbian" est parti de Londres pour Anvers le 16 avril, et d'Anvers pour New-York le 23.

Les représentants de la International Mercantile Marine Co., n'ont d'autres informations que le message du "Franconia" que leur a transmis la Cie Cunard. Le "Columbian" n'avait pas de passagers, disent-ils. Il a été impossible de connaître exactement le nombre de ses membres d'équipage que les officiers évaluent entre 60 et 20. Il appert que le navire avait été loué pour ce voyage par la Phoenix Line parce que l'un des navires de celle-ci était en cale sèche.

M. Mackay Pentz, de la Cie Sanderson & Co, représentant la ligne Phoenix, estime qu'il y avait 40 à 50 hommes d'équipage à bord et croit qu'ils ont eu le temps de prendre place dans les embarcations de sauvetage. La cargaison du "Columbian" est évaluée à \$200,000 ou \$300,000.

### LES RESCAPÉS

Les rescapés à bord du "Franconia"

sont: James Drohan, opérateur du télégraphe; Antone Elas, charpentier; Ivar Iverson, chef d'équipage; Nuguse Priuze, Jeus Jensen, A. Abeluck, quartier maître, Gustav Schriboeren, Thomas Connor, Juri Lei, Arthur Brautik, Antony Cordones, Bennett Rother et Frank Wedekind.

Dès que le feu fut découvert à bord, le capitaine McDonald donna instruction à l'opérateur du télégraphe, James Drohan, de demander de l'aide, mais une explosion détruisit l'appareil télégraphique. Le feu s'étant propagé rapidement dans tout le navire, il devint évident que l'équipage n'y pouvait rien et le capitaine donna en conséquence ordre de l'abandonner. Des embarcations furent mises à la mer. L'une était en charge de Matthews et s'éloigna du navire en feu. Les rescapés neurent expliqués la mort de Matthews ni donner des détails sur la tragédie à cause de leur état d'épuisement. Le capitaine du "Franconia" s'occupa de les faire reposer et de les bien nourrir et continua sa route vers Boston, après avoir prévenu les autres navires de la disparition d'une partie de l'équipage du "Columbian".

### MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE  
Pourquoi ne pas tenir de meilleures vaches

Tant qu'un cultivateur se contente de connaître la production de son troupeau, il lui est impossible de l'améliorer. Mais dès qu'il commence à connaître l'aptitude laitière de chacune de ses vaches prises séparément, c'est-à-dire, ce qu'elle peut produire en fait de lait et ce qu'elle consomme en fait de nourriture, alors il est en mesure d'opérer une sélection intelligente, c'est-à-dire de se débarrasser des mauvaises et de conserver les bonnes.

Les résultats de cette sélection appliquée à un district donnent de quoi réfléchir. L'année dernière la production moyenne de 422 vaches appartenant à 42 propriétaires différents était de 4,494 livres de lait, le coût de la nourriture \$32.90; le profit net, en ne tenant compte que du coût de la nourriture, est donc de \$14.28. Mais après un commencement d'enquête on s'est aperçu que les cent meilleures vaches de ce groupe de 422 donnaient pour \$2,137.00 de lait tandis que les cent moins bonnes vaches n'en produisaient que pour \$3,200.00 soit beaucoup moins que la moitié.

La nourriture des meilleures vaches coûtait en moyenne \$38.42 par tête le profit sur chacune était donc de \$32.95; la nourriture des moins bonnes coûtait \$30.26; le profit net dans leur cas était de \$1.74.

Ainsi le profit obtenu sur chacune des cent meilleures vaches était égal au profit total sur dix-huit mauvaises vaches. En d'autres termes une bonne vache en valait à elle seule dix-huit des autres.

Pourquoi conserver de mauvaises vaches dans un troupeau? Mais d'abord chercher à connaître quelle sorte de bêtes vous avez. Écrivez au Commissaire de l'industrie laitière à Ottawa, et vous recevrez gratuitement des feuilles pour la pesée du lait et le relevé de la nourriture.

C. F. W.

### L'Intercolonial

Ottawa, 5 mai.—L'opposition a pris une autre journée sur une discussion inutile, et jusqu'à une heure et demie ce matin le débat s'est fait sur la résolution suivante présentée par M. Emmerson.

"Les méthodes suivies dans l'administration actuelle de l'Intercolonial sont oppressives et injustes à l'égard des employés du chemin de fer et du public et de nature à nuire aux intérêts matériels du pays et du chemin de fer et que cette chambre croit que pour cette raison le gouvernement mérite d'être censuré."

A l'appui de sa résolution, M. Emmerson dit que l'Intercolonial ne devrait pas avoir de déficit, que les dépenses sont trop élevées, que le gérant général ne devrait pas recevoir vingt mille dollars par année, et que les laux de l'Intercolonial n'auraient pas dû être augmentés.

(Suite à la 6e page)